



Formation protection des données personnelles

Mission DPO

- Université Grenoble Alpes
- Université Savoie Mont Blanc
 - Grenoble INP-UGA
 - Sciences Po Grenoble

Objectifs de la formation

- Acquérir un socle commun de connaissance sur la protection des données personnelles ;
- Identifier les bonnes pratiques et vos obligations dans le cadre de la rédaction de votre thèse.

Objectifs de la formation

Le contenu de la formation :

- Présentation de la mission du DPO et de l'organisation mutualisée,
- Savoir identifier ce qu'est une donnée personnelle,
- Les grands principes du RGPD,
- Mise en application, cas pratique : comment instruire un traitement de données personnelles dans le cadre de ma thèse ?

ORGANISATION DE LA MISSION DPO/DPD

Data Protection Officer

Délégué à la protection des données

Rattachée à la Direction des systèmes d'information mutualisés (DSIM)

Intervention sur le périmètre mutualisé:

Université Grenoble Alpes

Université Savoie Mont Blanc

Grenoble INP-UGA

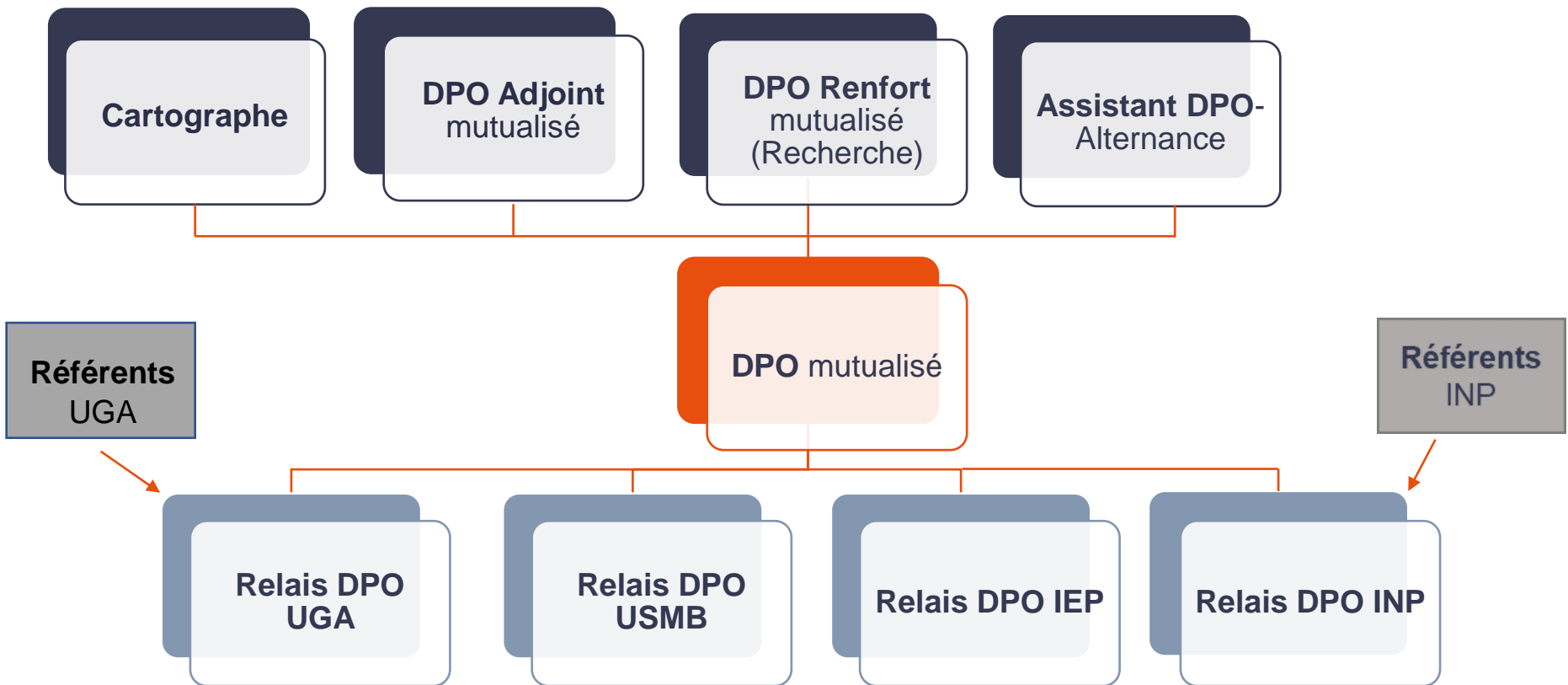
Sciences Po Grenoble-UGA

MISSION DU DPO : PILOTE DE LA CONFORMITE DU PERIMETRE MUTUALISE

DPO

- **Sensibilise, informe, conseille et accompagne,**
- **Pilote la conformité et met en place la stratégie de mise en conformité,**
- Traite les **violations de données,**
- Traite les **demandes d'exercice de droits**
- **Veille** au respect du RGPD,
- Il est **l'interlocuteur** de la CNIL.

Organisation de la mission DPO



Rattachée à la Direction des systèmes d'information mutualisés (DSIM)

Contact DPO : dpo@grenet.fr

Relais DPO UGA : relaisdpo@univ-grenoble-alpes.fr

LES ENJEUX DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Extrait vidéo

<https://www.dailymotion.com/video/x2eppuf>



Activité : Donnée personnelle ou non ?

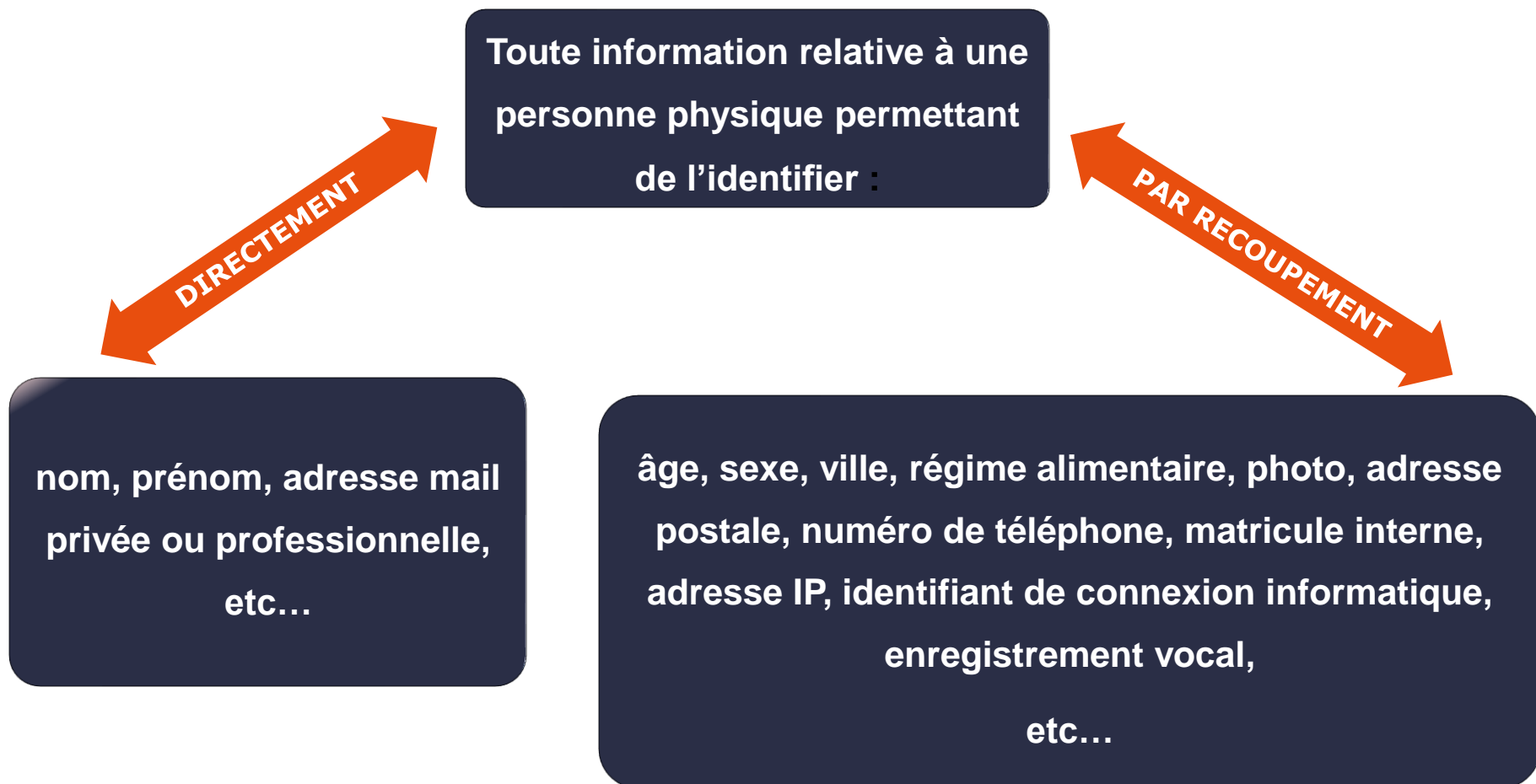
- **Individuellement**

Tirez un petit papier. Prenez quelques secondes pour identifier si à votre avis c'est une donnée personnelle ou non.

- **En grand groupe**

A tour de rôle, présentez la donnée et votre avis en l'argumentant.

C'est quoi une donnée personnelle?



Les données sensibles

- Origine raciale ou ethnique
- Opinions politiques
- Convictions religieuses ou philosophiques
- Appartenance syndicale
- Données génétiques
- Données biométriques
- Données de santé
- Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle
- Données relatives aux infractions ou condamnations
- Numéro de sécurité sociale

 Il est interdit de recueillir et d'utiliser ces données. Sauf dans certains cas précis.

Avez-vous déjà collecté ce type de donnée?

Les
données
sensibles, les
exceptions à
l'interdiction :



Consentement explicite de la personne concernée ;



Données à caractère personnel qui sont manifestement rendues publiques par la personne concernée.



Sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ;



Traitement nécessaire pour des motifs d'intérêt public ;



Traitement par une fondation, une association ou tout autre organisme à but non lucratif et poursuivant une finalité politique, philosophique, religieuse ou syndicale ;



le traitement est nécessaire à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques,

C'est quoi un traitement de données personnelles ?

- Un « **traitement de données personnelles** » est une opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement, conservation, modification, extraction, consultation, communication...)

Tous les traitements doivent être inscrits au registre mutualisé.

C'est quoi un traitement de données personnelles?

Exemple de traitement dans le cadre de thèses :

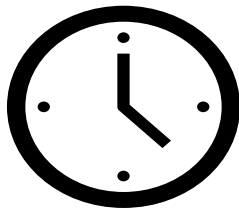
- Questionnaires (en ligne ou papier), enquêtes,
- Enregistrements vidéos et/ou audios,
- Études sur des données matérielles (tissus humains),
- Pose de capteur pour relever des performances physiques,
- Etude de la consommation énergétique,
- Etude des habitudes de vie,
- Modalités de recrutement des sujets de thèse.



Vidéo: histoire de la protection des données

- Vidéo

<https://www.youtube.com/watch?v=7OQZa--U4HQ>



3 min

Pause...

15 minutes



alamy

Image ID: JN32YY
www.alamy.com

QUIZZ

Peut-on utiliser les données de badge d'accès aux locaux aux fins de contrôler le temps de travail des doctorants ?

Non : c'est le principe de finalité. Les badges d'accès ont une finalité d'accès aux locaux professionnels. Sans information des personnes concernées cette utilisation est interdite.

QUIZZ

Est-ce que je dois supprimer régulièrement toutes les données personnelles que j'ai dans mon ordinateur ?

Oui : avec le principe de respect de durées de conservation, les données doivent être conservées pendant la durée nécessaire au traitement.

QUIZZ

Dans le trombinoscope de notre laboratoire, puis-je faire apparaître la photo, le nom et le prénom des membre de l'équipe de recherche?

Oui : c'est le principe de minimisation, ne collecter que les données nécessaires au traitement effectué. En revanche, la réglementation du droit à l'image est à prendre en compte.

Les grands principes du RGPD à retenir

- **Principe de finalité** : traiter des données pour un objectif précis, légal et légitime
- **Principe de minimisation** : collecter uniquement les données nécessaires au traitement effectué (le « au cas où » n'existe pas)
- **Principe de transparence sur l'utilisation des données** : informer les personnes concernées de l'utilisation qui est faite de leurs données
- **Principe du respect des droits des personnes** : assurer une réponse aux personnes dans les délais imposés
- **Principe de respect des durées de conservation** : ne pas conserver les données sans limitation
- **Principe de respect de la sécurité et de la confidentialité des données** : mettre en place des mesures adaptées
- **Inscrire la mise en conformité dans une démarche continue** : mettre à jour les traitements, se former à la protection des données personnelles, alerter...

Les droits des personnes

- **Droit à l'information** : avant la collecte, obligation d'informer les personnes sur l'usage qui sera fait de leurs données et leurs droits
- **Droit de rectification** : toute personne peut exiger que ses données soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour
- **Droit d'opposition** : toute personne a le droit de s'opposer, selon les cas, au traitement de ses données
- **Droit d'accès** : toute personne peut accéder à l'ensemble des informations la concernant, connaître l'origine des informations, en obtenir la copie
- **Droit à l'effacement ou à l'oubli** : toute personne peut faire supprimer ses données dans le respect des durées légales de conservation
- **Droit à la limitation du traitement** : geler temporairement l'utilisation de données personnelles le temps de l'instruction d'une demande d'exercice de droit

Les établissements ont 1 mois pour répondre à une demande d'exercice de droit.

Passé ce délai la personne peut porter plainte auprès de la CNIL



Etude de cas : Immersion dans le RGPD

25 Minutes

Individuellement complétez la fiche de traitement pour le sujet de votre thèse.



LES SANCTIONS

Avertissement, mise en demeure, sanctions financières, communication publique,

- **Janvier 2023 : 2 Etablissements d'enseignement supérieur mis en demeure**

Pas de durée de conservation pour les données des étudiants

Information aux étudiants insuffisante

Manque de contrats avec les sous-traitants

Mots de passe trop faibles

- **Mai et juin 2023 : 2 mails d'avertissement au DPO mutualisé concernant le site internet de l'UGA**

Mauvaise gestion des cookies

Utilisation de Google Analytics

Les rôles de chacun

CNIL

- Accompagne les structures et particuliers
- Contrôle et sanctionne

RESPONSABLE DE TRAITEMENT

- . Garantit la conformité des traitements
- . Tient les registres
- . Se porte garant de la conformité devant la CNIL

SOUS- TRAITANTS/PARTENAIRES

- Assurent la protection des données qu'ils gèrent pour le compte du responsable de traitement

Les rôles de chacun

VOUS

- **Obligation du respect des principes du RGPD**
- **Vous questionner** dans le cadre de la rédaction de votre thèse
- **Contactez le Relais DPO ou le DPO** pour tout nouveau traitement de données personnelles
- **Adopter de bonnes pratiques et une vigilance quotidienne**
- **Vous avez des droits** : droit au respect de votre vie privée et à la protection de vos données personnelles.

Les bonnes pratiques RGPD

Données sensibles : vigilance à ne pas les collecter ou s'adresser au DPO en cas de collecte

Gestion des mails : ma boîte mail n'est pas un espace de stockage

Conservation de données sur le disque dur d'ordinateur : toutes les données que je gère doivent être stockées sur les serveurs de l'UGA ou dans les applications dédiées

Envoi de documents : je privilégie l'usage de Filesender pour l'envoi de documents confidentiels ou données sensibles. Je peux aussi mettre un code d'accès au document que j'envoie par téléphone au destinataire.

Extraction de données des logiciels et création de fichiers : je suis vigilant sur la multiplication des supports de données

Utilisation d'outils externes à l'UGA : je m'assure que ces outils sont RGPD conformes et qu'un contrat existe avec le prestataire

Accès aux données : seules les personnes habilitées peuvent avoir accès aux données

CONTACTS UTILES

Relais DPO UGA : relaisdpo@univ-grenoble-alpes.fr

DPO : dpo@grenet.fr

INFORMATIONS UTILES

Site de la CNIL :

<https://www.cnil.fr/fr>

Guide RGPD INSHS :

https://www.inshs.cnrs.fr/sites/institut_inshs/files/pdf/guide-rgpd_2.pdf

Guide Traitement données de santé

https://health-data-hub.fr/sites/default/files/2021-06/Guide_pedagogique_sur_les_procedures_dacces_aux_donnees_de_sante_en_France.pdf

INFORMATIONS UTILES

Guide sur intranet UGA Archives:

<https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/fonctions-d-appui/organisation-et-gestion-des-archives/procedures-et-outils-de-gestion/>

Plan de gestion des données OPIDOR :

Webinaire le 25 juin 2024 de 14h00 à 15h30

Inscription :

<https://www.inist.fr/services/accompagner/webinaire/utilisation-avancee-de-dmp-opidor/>

Principaux documents intranet UGA protection des données personnelles

<https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/fonctions-d-appui/informatique-services-numeriques/protection-des-donnees/>

REMERCIEMENTS

MERCI POUR VOTRE ATTENTION